

TAXE D'APPRENTISSAGE 2023

TELECOM
Nancy

4^e
MEILLEURE
ÉCOLE D'INGÉNIEURS
EN INFORMATIQUE
Classement 2023
Le Figaro Étudiant

ÉCOLE D'INGÉNIEURS DE RÉFÉRENCE EN INFORMATIQUE ET SCIENCES DU NUMÉRIQUE

CYBERSÉCURITÉ · SCIENCE DES DONNÉES · INTELLIGENCE ARTIFICIELLE · DÉVELOPPEMENT · SANTÉ NUMÉRIQUE
INDUSTRIE DU FUTUR · SYSTÈMES EMBARQUÉS · CLOUD COMPUTING · IMAGERIE · INTERNET DES OBJETS

INSPIRING YOUR DIGITAL FUTURE

TELECOM NANCY EST HABILITÉE À PERCEVOIR LA TAXE D'APPRENTISSAGE POUR SA FORMATION D'INGÉNIEURS.

Au cours des dernières années, la taxe reçue par TELECOM Nancy a permis d'investir dans l'acquisition de matériels de pointe et de prestations pédagogiques spécifiques pour le bénéfice de nos élèves-ingénieurs :

- une **plateforme cyber-range d'entraînement à la cyber-sécurité** et l'aménagement de salles dédiées,
- une plateforme opérationnelle de **télé médecine**,
- des outils pour l'**apprentissage numérique du geste chirurgical**,
- l'aménagement d'un **Living Lab** de santé numérique pour le maintien à domicile,
- la mise en place d'une plateforme pédagogique de **réalité augmentée**,
- des robots collaboratifs pour la formation « **Industrie du futur** »
- l'aménagement d'**espaces de travail collaboratifs**,
- le développement des **soft skills** de nos élèves.

L'engagement des entreprises par le versement de leur taxe est primordial pour maintenir le niveau d'excellence de notre formation. **MERCI POUR VOTRE SOUTIEN !**

DES THÈMES FORTS POUR NOS PROJETS EN 2023 - 2024



CYBERSÉCURITÉ

Formation d'excellence dotée d'une plateforme technologique cyber-range, unique dans le Grand Est et référence nationale.



RSE ET EDI

Fresques du climat et du numérique ; Trophée Gaia sur le DD. Cellule EDI : égalité professionnelle, sensibilisation aux VSS, précarité menstruelle...



BIEN VIVRE ENSEMBLE À L'ÉCOLE

Aménagements pour la vie étudiante. Adaptation des espaces pour le travail en groupe. Développement de la convivialité.



SANTÉ NUMÉRIQUE

Plateforme IA « PIANO » d'expérimentation et d'enseignement pour la Neuro-Oncologie digitale.



TRANSPORT ÉCOLOGIQUE

UrbanLoop : projet des écoles de Lorraine INP - Université de Lorraine. Mise en œuvre lors des Jeux Olympiques de Paris 2024. Déploiement sur le Grand Nancy en 2026.



INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Repenser et adapter la pédagogie avec l'Intelligence Artificielle (ChatGPT).

RÉFORME DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE

Suite à l'ordonnance n°2021-797 du 23 juin 2021 relative au recouvrement, à l'affectation et au contrôle des contributions des employeurs au titre du financement de la formation professionnelle et de l'apprentissage, **la procédure de collecte et de versement du solde de la Taxe d'apprentissage change en 2023.**



TAXE D'APPRENTISSAGE 2023, CE QUI CHANGE

- Le montant du **Solde** (part à laquelle est éligible TELECOM Nancy) **correspond désormais à 0,09% de la masse salariale** de l'année N-1.
- Les entreprises ne peuvent plus verser directement leur solde aux écoles** (ni chèque, ni virement).
- Le versement se fait en 2 temps :
 - 1 Le 5 ou le 15 mai 2023** (selon la taille de l'entreprise) : **versement du solde à l'Urssaf** en euros (selon les éléments comptables communiqués via la DSN* d'avril).
 - 2 Du 25 mai au 5 octobre 2023 inclus** : **indication du bénéficiaire sur la plateforme SOLTéA** avec mention en pourcentage du solde affecté.

RETROUVEZ-NOUS SUR SOLTéA AVEC NOTRE CODE UAI 0542236M

Indiquez le pourcentage du solde affecté à notre école : Exemple : « 80% pour TELECOM Nancy ».

- Attention, si vous ne faites pas la démarche d'aller choisir notre école sur la plateforme SOLTéA, TELECOM Nancy ne percevra rien de votre part même si vous avez bien versé le solde de votre taxe d'apprentissage à l'Urssaf.**

INFORMEZ-NOUS !

- L'école n'aura connaissance de votre versement et ne le percevra que le **15 juillet** ou le **15 octobre 2023**, il est donc indispensable de nous faire part de vos démarches en amont. Nous vous remercions de nous informer de votre versement par mail à relex@telecomnancy.eu ou via notre **site web** afin que nous puissions identifier votre soutien. **MERCI !**

CALENDRIER TAXE D'APPRENTISSAGE 2023



*DSN : Déclaration Sociale Nominative



Anne-Laure CRUGNOLA

Relations Extérieures et Partenariats
+33 (0)3 72 74 59 62 / +33 (0)6 07 81 20 43
anne-laure.crugnola@telecomnancy.eu

TELECOM Nancy

193 avenue Paul Muller - F-54600 Villers-lès-Nancy
Tél. : +33 (0)3 72 74 59 00
contact@telecomnancy.eu - www.telecomnancy.eu

